

### Racisme aux HUG

## Ce que les HUG ne disent pas

**Suite aux résultats du sondage qui confirme un racisme répandu à travers les HUG, l'hôpital en profite pour faire un point de situation sur Aurélie, la Responsable des soins du Département réadaptation gériatrie (DRG) et omettent plusieurs éléments d'importance. Explications.**

A l'heure de rédiger ce communiqué, nous n'avons pas reçu les résultats du sondage dont font état les HUG dans leur communiqué de ce jour et ne les commenterons donc pas, si ce n'est pour constater que la problématique du racisme s'en trouve confirmée. En revanche, nous sommes obligés de réagir sur le dernier point du communiqué, dans lequel les HUG reviennent sur la situation d'Aurélie.

#### Déplacement d'Aurélie et démarche judiciaire

« *A propos de l'ancienne responsable des soins du DRG* » : ce titre de chapitre du communiqué de presse des HUG est déjà en soi éloquent. Les HUG entérinent par le fait la situation justement sujette aux revendications d'Aurélie et aux mobilisations de celles et ceux qui la soutiennent, à savoir de conserver son poste de Responsable des soins du DRG. Anticipant cette volonté hélas démontrée par les HUG de ne pas revenir sur leur décision, Aurélie s'est trouvée, de par les délais judiciaires, dans l'obligation de déposer un recours auprès de la Chambre administrative de la Cour de justice, afin de sauvegarder ses droits et de ne pas se retrouver, comme semblent le souhaiter les HUG, devant une politique du fait accompli. Cette démarche judiciaire n'a donc aucune autre vertu que d'empêcher les HUG de passer en force et de permettre justement à la négociation de se poursuivre.

#### Proposition de négociation

Dans cet esprit, le 30 janvier, Aurélie envoyait une proposition d'accord aux HUG. Il s'agit là de la dernière proposition formulée entre les parties. Depuis cette date, les HUG ont refusé tout dialogue direct et avec Aurélie et avec son syndicat, nous renvoyant uniquement aux avocates. Aurélie a répondu aux HUG que, si l'hôpital préférait passer par leur avocate, en revanche elle souhaitait mener les discussions elle directement avec l'aide de son syndicat. Ceci a été systématiquement refusé par les HUG, qui n'ont plus voulu parler ni avec Aurélie ni avec son syndicat.

#### Le fond de l'affaire

Le sujet qui oppose Aurélie aux HUG n'a pas changé : elle n'a fait que signaler à l'été 2025 à la Direction de l'hôpital des problèmes de racisme (confirmés depuis par deux enquêtes), n'a jamais démerité professionnellement (tout au contraire, elle a toujours été donnée comme exemple dans l'institution) et veut uniquement retrouver son poste de travail comme Responsable des soins du DRG. La position de l'hôpital, qui prétend vouloir protéger Aurélie contre son gré en la déplaçant, n'a pas de sens. Soit il y a des personnes racistes aux HUG, et celles-ci peuvent être n'importe où dans l'hôpital et s'en prendre à n'importe quel-le-x employé-e-x racisé-e-x, soit les HUG ont véritablement pris les mesures contre les personnes racistes identifiées par les deux enquêtes, et il n'y a plus rien à craindre. Dans les deux cas, Aurélie ne risque rien de plus au DRG qu'ailleurs à l'hôpital, et cette mesure ne vise dans les faits qu'à mettre à l'écart une lanceuse d'alerte. Ceci tout en réalisant dans les faits la demande inscrite par les racistes sur la porte de son bureau : « *Négresse dégage* ».

#### La mobilisation se poursuit

Suite au rassemblement du 10 février, nous attendons une rencontre avec le Conseiller d'Etat prévue le vendredi 6 mars et, sauf résultat concret, appelons d'ores-et-déjà à un rassemblement le jeudi 19 mars devant le Grand Conseil. Aurélie n'a pas fauté. Elle doit retrouver son poste de travail. Et nous resterons mobilisé-e-x-s tant qu'aucune solution ne sera trouvée en ce sens.

Genève, le 18 février 2026

Pour tout renseignement :

Yves Mugny, secrétaire syndical Avenir Syndical – 079 203 11 61